

Remplir et retourner le formulaire **avant le 30 mai**, à l'adresse suivante :

**Banque Nationale, Opérations – Secteur Dépôts spécialisés, 700-1010, rue De La Gauchetière O., 7<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H3B 5K7**

N° de client

N° de compte (Si plus d'un compte, dupliquer le présent formulaire)

Transit

Nom du compte ou de l'entreprise

Adresse de l'entreprise (n°, rue, appartement, ville, province, code postal)

Prénom et nom du fiduciaire ou du fidéicommissaire

Adresse du fiduciaire ou du fidéicommissaire (n°, rue, appartement, ville, province, code postal)

**BÉNÉFICIAIRE(S)** *Si plus de 3 bénéficiaires, annexer une autre feuille*

- 
- Le total du dépôt au 30 avril doit être réparti également entre chaque bénéficiaire.**
- 
- Si la répartition est différente entre les bénéficiaires, remplir les champs à cet effet ci-dessous*

**Droit du bénéficiaire sur le total  
du dépôt au 30 avril**
*(Inscrire obligatoirement la valeur en  
pourcentage (%) ou en dollars (\$))*
**1.**

Prénom et nom du bénéficiaire

Adresse (n°, rue, appartement, ville, province, code postal)

Code alphanumérique ou d'identification distinct<sup>1</sup>
 %  
 \$

**2.**

Prénom et nom du bénéficiaire

Adresse (n°, rue, appartement, ville, province, code postal)

Code alphanumérique ou d'identification distinct<sup>1</sup>
 %  
 \$

**3.**

Prénom et nom du bénéficiaire

Adresse (n°, rue, appartement, ville, province, code postal)

Code alphanumérique ou d'identification distinct<sup>1</sup>
 %  
 \$

<sup>1</sup> Un code alphanumérique ou d'identification distinct peut remplacer le nom et l'adresse des bénéficiaires, pourvu que les registres à jour du fiduciaire fassent état de ce code, du nom et de l'adresse des bénéficiaires, ainsi que du droit de chaque bénéficiaire exprimé en dollars ou en pourcentage sur le total du dépôt. Les fiduciaires autorisés à remplacer le nom et l'adresse des bénéficiaires par un code alphanumérique ou d'identification distinct sont :

- Le curateur public d'une province ou un fonctionnaire semblable chargé de détenir en fiducie des sommes pour autrui ;
- Une administration fédérale, provinciale ou municipale, ou un ministère ou organisme de cette administration ;
- Un avocat ou une étude d'avocats constituée en société de personnes ou en société, ou un notaire de la province du Québec ou une étude de notaires constituée en société de personnes, agissant en cette qualité comme fiduciaire de sommes pour autrui ;
- Une personne agissant comme fiduciaire de sommes pour autrui dans le cadre de son activité et qui est tenue par la loi de détenir le dépôt en fiducie ;
- Une personne agissant comme fiduciaire de sommes pour autrui dans le cadre de son activité et qui est assujettie aux règles d'une commission de valeurs mobilières, d'une bourse ou d'un autre organisme de réglementation ou d'autoréglementation qui vérifie la conformité à ces règles ;
- Une société de fiducie provinciale ou fédérale agissant au nom du déposant.

**SIGNATURE**

Date (AAAA MM JJ)

Signature du fiduciaire ou du fidéicommissaire